

**- COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N° 1 DU MARDI 14 NOVEMBRE 2023 -
- GROUPE SCOLAIRE LES CIGOGNES -
- ANNEE 2023-2024 -**

Etaient présent(e)s :

Enseignants :

Mme CRUSOT	Mme CHAMBRION
Mme MATHIEU	Mme BERTHUIIN
Mme SCHOENFELDER	Mme SCHRICKE
Mme EBY	Mme FROMMER
Mme KUNZ	Mme WASSMER
Mme REIN	Mme SIEGWALT
Mme ABSIN	Mme THEILLER
Mme LIDY	Mme ADOLF
Mme MAIRE	Mme BLAGOEV

Parents d'élèves :

Mme TRIBOUT	Mme LEHMANN
Mme BECKER	Mme DIETSCH
Mme CORVEYLEN	M. GEORGES
Mme LEFEVRE	M. KUNTZMANN
Mme KOLB	Mme FISCHER A.
Mme LACH	Mme RHINN
M. ZIPPER	
Mme ABLITZER T.	

Représentante de la mairie : Joëlle Wohlschlegel

Absentes excusées : Mme Leroy, Mme Braun,
Mme Chambrion, Mme Serfass.

1) Présentation du nouveau conseil d'école

Résultat des élections des représentants des parents d'élèves :

555 parents inscrits, 333 votants dont 34 votes blancs ou nuls soit 60% de participation. (55,36% en 2022-2023)

La présidence est assurée par Mme TRIBOUT.

Cette année, le vote s'est fait uniquement par correspondance, ce choix sera à valider au 3^{ème} conseil d'école pour l'année scolaire 2024-2025.

L'adresse mail mise en place par les parents élus est toujours la même : parentselemgerstheim@gmail.com.

Elle permet à tous les parents de soumettre des sujets ou des questions sur la vie de l'école.

2) Désignation d'une secrétaire de séance

Mme Ablitzer est désignée secrétaire de séance.

3) Règlement de l'école

Pas de modification sur le règlement de l'école élémentaire, ni sur celui de la maternelle.

Le règlement de l'école élémentaire est collé dans tous les cahiers de correspondance et signé par les parents qui en prennent ainsi connaissance. Il est aussi sur le site de l'école.

Le règlement de l'école maternelle est également sur le site de l'école et sur les blogs des enseignantes de l'école maternelle.

4) Organisation pédagogique 2023/2024

Effectifs et classes :

Le groupe scolaire est composé de 16 classes, 7 classes monolingues, 8 classes bilingues et un dispositif ULIS.

A l'école maternelle, 130 élèves, 57 monolingues et 73 bilingues répartis de la manière suivante :

Classes monolingues :

PS/MS/GS : Mmes Payet (Berthuin)/Maire : 29 élèves

PS/MS/GS Mmes Theiller/Maire : 28 élèves

Classes bilingues :

PS/GS Mmes Wassmer/Adolf : 25 élèves

PS/GS Mmes Arcier/Adolf : 23 élèves

PS/MS : Mmes Braun/Arcier : 25 élèves

A l'école élémentaire, 225 élèves, 111 en monolingue et 114 en bilingue.

Depuis cette année scolaire, les élèves de l'Ulis devraient compter dans les effectifs de l'école.

CP Mme Blagoëv : 15 élèves + 3 Ulis

CE1 Mme Absin : 21 élèves + 2 Ulis

CE2: Mme EBY : 22 élèves + 3Ulis

CM1 : Mme Kayser (Mme Schricke) : 24 élèves

CM2 Mme Schoenfelder : 21 élèves

CP Mmes Siegwalt/Rein : 23 élèves + 2 Ulis

CE1 Mmes Siegwalt/Rein : 17 élèves + 3 Ulis

CE2 Mmes Leroy/Kunz : 25 élèves

CM1 : Mmes Frommer/Chambrion : 23 élèves

CM2 Mmes Lidy/Serfass : 21 élèves.

Actuellement, Mme Kayser (CM1) est en arrêt et est remplacée par Mme Schricke.

Mme Payet (PS/MS/GS) est en congé maternité et est remplacée par Mme Berthuin.

Dispositif ULIS : Mmes MATHIEU et MAIRE : 13 élèves et 3 AESH.

Tous les élèves d'ULIS sont inscrits dans une classe ordinaire, l'un des objectifs prioritaires étant l'inclusion de ces élèves en classe ordinaire.

Notre ULIS accueille actuellement 13 élèves de 6 à 11 ans. L'enseignement est adapté au niveau et aux besoins des élèves.

Effectif actuel de l'école : 355 élèves + 2 inscriptions pour janvier = 357 élèves, 21 enseignants, 6 ATSEM, 7 AESH et 1 APSH.

AESH = Accompagnant d'élève en situation de handicap.

APSH = Accompagnant de professeur en situation de handicap.

Le groupe scolaire bénéficie de 2 services civiques, Ana et Eva qui ont commencé le 2 octobre et seront avec nous jusqu'au 30 juin. Hugo rejoindra peut-être l'équipe début janvier.

6) Les élèves en difficulté, le Pacte ,les inclusions.

Pour les élèves en difficulté, plusieurs aides possibles :

- Différenciation pédagogique
- Les Activités Pédagogiques Complémentaires
- Demande d'aide au RASED (constitué d'1 psychologue et 2 enseignants spécialisés) pour une prise en charge.

-Le PACTE.

Les enseignants peuvent assurer des missions complémentaires rémunérés au sein des écoles et des collèges.

Ces missions de 18h ou de 24h peuvent être :

Au collège : Approfondissement en mathématiques et en français en classe de 6^e

Devoirs faits en classe de 6^{ème}

A l'école : Stages de réussite et école ouverte

Soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux

Appui à la prise en charge des élèves à besoins particuliers

Coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique.

A l'école de Gerstheim, 5 enseignantes se sont inscrites à ces missions.

2 enseignantes vont au collège pour aider les élèves de 6^{ème}.

2 autres enseignantes aident les élèves en difficulté du groupe scolaire.

La 5^{ème}, Mme Leroy intervient les mardis après-midis pour des séances autour d'un travail sur le vivre ensemble et les émotions à travers le corps, dans le cadre d'un projet d'innovation pédagogique.

« Lors de ces séances nous travaillons la confiance en soi, la concentration, les enfants apprennent à se poser. Ils partagent leurs ressentis et un beau moment de vie collective. Ils apprennent à être attentifs aux autres. Les premiers retours sont très positifs. Les enfants apprécient et attendent pour certains avec impatience ce moment. »

7) Le Plan pHARe et le projet d'école.

Le Plan PHare : présentation du protocole de l'école et du plan de prévention (uniquement pour l'école élémentaire).

L'école s'est engagée dans la lutte contre le harcèlement scolaire.

Elle a participé à la journée « Non au Harcèlement » du 9 novembre. Notre service civique, Ana, a réalisé une affiche avec quelques élèves, cette affiche a été présentée à toutes les classes et les élèves ont pu s'exprimer. Cette journée sera le point de départ de 10 heures de sensibilisation dans chaque classe, réparties sur l'année.

Les plus grands ont également complété le questionnaire envoyé à toutes les écoles.

Ce questionnaire sera analysé par les enseignants lors d'un conseil de cycle.

Une action de prévention par la gendarmerie aura également lieu dans deux classes de l'école.

Projet d'école.

Les projets des 2 écoles continueront cette année encore.

Le projet « relaxation » en lien avec la gestion des émotions continue également avec Mme Leroy.

8) Sécurité à l'école.

Un exercice incendie doit avoir lieu deux fois dans l'année. Date du 1^{er} exercice : vendredi 30 septembre 2023. Cette année, l'exercice a été déclenché par les pompiers, l'école élémentaire n'a pas été prévenue. L'exercice s'est très bien passé.

Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

Un exercice attentat aura lieu en novembre. Les enfants seront confinés dans les classes dans le calme.

Concernant cet exercice, Mme Crusot soulève à nouveau le problème de l'alerte.

Mme Ablitzer proposera à la commune des alarmes attentat sans fil.

9) Bilan financier de la coopérative scolaire et budget de la mairie.

Le bilan financier de l'année 2023-2024 a été présenté. Le bilan est équilibré.

Mme Nicolas et Mme Simon ont vérifié les comptes de l'école élémentaire le 21 septembre 2023 et les ont validés.

Mme Munich et Mme Arcier ont vérifié les comptes de l'école maternelle le 22 septembre 2023 et les ont validés également.

En début d'année, l'école demande à chaque parent de participer financièrement à la coopérative scolaire. Cette participation n'est pas obligatoire, mais permet à l'école d'acheter des jeux, des livres, du matériel de sport, de participer au financement des bus, d'acheter des goûters spécifiques...

Bénéfice de la fête de l'école :

L'APEG a versé 2062 euros à l'école élémentaire.

Une partie de cette somme sera utilisée pour les séances de hand-ball, une autre partie sera reversée à chaque classe pour un achat avant Noël. (livres, jeux...)

L'APEG a versé 1104 euros à l'école maternelle, cette somme permettra de financer également des sorties et des jeux.

10) Calendrier et activités du 1^{er} trimestre.

Les projets de l'école.

- Participation au dispositif « Ecole et cinéma » pour presque toutes les classes de l'école. (augmentation du bus et de la séance cinéma, le prix est passé à 6 € par séance.)
- Participation au prix des Incorruptibles : les élèves lisent les cinq ou six livres sélectionnés qui donnent lieu à différentes exploitations. Ils participeront au mois de mai au vote national afin d'élire leur livre préféré.
- Projet pHARe (programme national de lutte contre le HARcèlement à l'école) : notre école a été inscrite dans ce dispositif et conduira des actions contre le harcèlement à l'école.
- Décor du hall : une fresque a été réalisée par tous les élèves et adultes de l'école.
- 6 séances de handball pour tous les élèves de l'élémentaire. Ces séances sont payantes, dans certaines communes, elles sont prises en charge par la commune. A Gerstheim, c'est l'Apeg qui nous permet d'en bénéficier, l'argent est pris sur le bénéfice de la fête de l'école.
- 30 minutes d'activités quotidiennes par jour.

Les projets des classes :

- a. La semaine du goût : ateliers culinaires pour les classes de maternelle, et intervention d'un restaurateur avec dégustation pour plusieurs classes. (la Bell'Alsace (Gerstheim), la Bonne Source (Gerstheim), le Vieux Couvent (Rhinau) et la Clé des Champs (Nordhouse) ont participé à l'opération.
- b. Le conseil des élèves : décoration du banc de l'amitié dans la cour.
- c. Visite de l'expo des aviculteurs le 18/11.
- d. Festival Augenblick pour les classes bilingues.
- e. Sortie forêt, sentier pieds nus et parcours de santé.
- f. Election des délégués (cycle 3 et CE2).
- g. Fête des lanternes le 17/11.
- h. Visite du ST Nicolas et du Père Noël.
- i. Rock en Stoc pour les CP et CE1 bilingues.
- j. Marathon de l'orthographe, courses aux nombres, concours Mathador pour les élémentaires
- k. Rugby pour les CM2 mono.
- l. Réserve naturelle de Rhinau pour les CM2.
- m. Petit déjeuner avec les parents en maternelle.
- n. Musée du Pain d'épices pour les CP mono, Ulis et classe 1.
- o. Intervention de Tonton Michel pour les maternelles et les CP + Ulis.
- p. Dessins pour les soldats.
- q. Sortie au Vaisseau pour les classes 1 et 2
- r. Projet tour du monde pour les CE1 bil et Cm2 bil.
- s. Visite du St Nicolas et du Père Noël , maennele offert par la commune au groupe scolaire.

Pour le financement des différentes classes de découvertes, différentes actions seront ou ont été entreprises.

L'autorisation de mener ces actions pour financer les classes vertes ou les sorties éducatives est soumise au vote du conseil et reçoit l'accord à l'unanimité.

Les subventions : La commune de Gerstheim verse une subvention pour les classes vertes avec ou sans nuitées de 7 euros par jour et par enfant aux enfants de Gerstheim.

La commune de Daubensand participe également aux classes de découvertes. C'est aux parents de contacter la mairie pour l'obtention de cette subvention. (8 € / jour et par enfant)

Autres subventions : l'OVS verse 3€ par jour et par enfant pour les sorties sans nuitées.

L'APEG donne 5 euros par enfant.

« Notre école faisons-là ensemble. »

Doté de 500 millions d'euros sur le quinquennat, le fonds d'innovation pédagogique permet aux écoles d'investir dans des projets pédagogiques.

Pour s'engager dans cette démarche et profiter d'un financement, il faudrait réaliser un projet qui permettra d'améliorer la réussite et le bien-être des élèves, et de réduire les inégalités.

Les parents d'élèves élus, les représentants de la commune, l'APEG, l'équipe pédagogique, les élèves, peuvent être associés à ce projet.

La discussion en conseil des maîtres se dirige vers un aménagement de la cour afin d'améliorer le climat scolaire et de réduire les conflits.

Mme Crusot fait un appel aux parents qui voudraient s'engager dans ce projet.

La représentante de la commune en fera partie également.

Evaluations au CP, au CE1 et au CM1.

À la rentrée 2023, comme les années précédentes, tous les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales en français et en mathématiques. Cette année, les élèves du CM1 ont également eu des évaluations, et nous avons été précurseur des évaluations CE2.

En français, la lecture, l'encodage et la compréhension orale sont évalués ; en mathématiques, les nombres, les calculs et la géométrie.

L'objectif de ces évaluations est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'éléments sur certaines compétences des élèves en début d'année pour adapter les enseignements. Les résultats sont également partagés et exploités au sein de l'école, pour mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement personnalisé adaptés, et de trouver des stratégies pour améliorer les compétences des élèves (par exemple en communiquant avec les enseignants de maternelle les résultats des CP)

Les résultats des évaluations ont été communiqués aux parents.

Un second temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir en janvier 2024 pour les élèves de CP.

11) L'APEG

Actions de l'Apeg :

- Le 17/09 : défilé de la Kilbe
- Le 6/10 : Assemblée Générale
- Le 10/10 : la marche rose.
- Le 31/10 : défilé d'Halloween
- 17/11 : fête de la St Martin (le bénéfice fiancera une nouvelle sono pour l'école)
- Collecte de jouets en cours
- Vente d'huitres et de vins en cours
- Vente de fromages en janvier.

12) Point de la commune

Le conseil municipal a validé un budget exceptionnel de 1200 euros, pour que le groupe scolaire (et plus particulièrement l'école maternelle) puisse renouveler ses jeux et ses fournitures (peintures, feutres, pâte à modeler, cerceaux...)

Deux nouveaux TBI ont été remplacés cette année. Les deux anciens ont été installés à l'école maternelle. Le chauffage de l'école a été réparé et toutes les lumières ont été remplacées par des Leds.

13) Question des parents : est-ce que le prix des ramettes de papier peut être inclus dans les fournitures scolaires à payer en début d'année ? Les enseignantes ne sont pas vraiment pour car certains parents mettent beaucoup de temps à rembourser les fournitures, elles sont obligées de faire de nombreuses relances.

Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 19 mars à 18h30.

La directrice
Christine Crusot



La secrétaire de séance
Tiffany Ablitzer